

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du 25 février 2023 – de 9 h 30 à 12 h 30

En visio conférence

Présent-es : Rémy BAUDOIN (VP développement / Jeunes / CD 38) - Jérôme BILLARD (Descente) - Laurent BROSSAT (CTS) – Philippe CAILLEBOTTE (VP Esind) - Joëlle DESPAX (Trésorière adjointe) - Patrice FISCHER (Pôle espoirs / CD 01) - Nasser HAMMACHE (Président) - Mathieu HUG (Slalom / CD 07) - Bernard JACQUOT (Secrétaire général) - Yves LECAUDÉ (VP Esind) - Sylvain LOUVEL (Trésorier) - Pierre MAIRESSE (Loisirs) - Patrick OROSZ (Esind / CD 74) - Nicolas TROTOUX (Kayak polo)

Excusé-es : Luc CHABRIDON (CDCK 63) - David MARTEAU (CD 26) – Christelle PERRON (Dragon boat) - Mélanie PETITBOUT (CD 42) – Véronique CHAVRIER (assistante administrative) - Thierry DUBUT (CD 69) - Claire LANDRIN (CTS) - Romain PLANCHE (Course en ligne) –

Absent-es : Frédéric LUTZ (OCR Va'a) - Jérôme MITON (Membres agréés) - Dominique MORÉNO (CD 03) – Nathalie SILVIN (CD 73) – Pierre SOUBRY (Raft / CD 43)

Quoi	Qui	Quand
Informations, débats, décisions		
Informations générales :		
Notre Comité est bien malmené en ce moment avec plusieurs dossiers complexes (cf. ci-dessous) qui tombent simultanément dans un environnement qui ne nous ménage pas. Cette situation se traduit notamment par des surcharges de travail qui nécessitent de se poser les bonnes questions et demandent d'être efficaces, rapides, réactifs.	NH	
<ul style="list-style-type: none"> Le hangar de St-Pierre-de-Bœuf est en cours de construction dans la conformité des conditions de cadrage initiales. Nous pourrions en prendre possession avant fin mars pour installation du matériel. On regrette toutefois un loupé sur le placement de la porte d'accès. 	NH LB	Mars
<ul style="list-style-type: none"> La plaquette de communication destinée à la recherche de partenaires privés est éditée. La méthode d'utilisation et de prospection associée est en cours de formalisation. Elle fera appel aux propositions et contributions de tous les membres du Comité directeur. 	BJ VC NH	Mars
<ul style="list-style-type: none"> Marie Laudrain nous a fait part le 10 janvier dernier de sa démarche de recherche d'un autre emploi et le 25 janvier de son intention de démissionner à compter du 10 février. Le Comité regrette ce départ précipité (après 20 mois de CDI) au regard de l'investissement mis sur la personne (un mois de tuilage + un an de travail à 80 % payé à 100 % pour une formation au DES non finalisée). La situation ainsi créée oblige à une réorganisation des actions au moins jusqu'en septembre (échéance probable d'un remplacement). Les personnes particulièrement impactées sont notamment : Rémy Baudoin sur le projet de développement (point d'étape en cours de réalisation) ; Laurent Brossat et Claire Landrin sur l'organisation des événements (CRJ, Traass, chpt France) ; Sylvain Louvel sur le suivi des subventions et la gestion du matériel ; Véronique Chavrier dont les objectifs 2023 fixés le 25 janvier sont à revoir ; Nasser Hammache sur la recherche de partenaires ; Bernard Jacquot sur les autres dossiers. 	BJ	
<ul style="list-style-type: none"> Le fonctionnement du Comité est donc à revoir sur plusieurs points : présences régulières au Comité selon un planning à définir (Nasser, Bernard et Sylvain) ; plus grande implication des élus du bureau sur les 	NH BJ	

actions ; suivi de toute la chaine des demandes de subventions par les demandeurs de la demande (1/3) à la liquidation (1/3) en passant par la réalisation (1/3)		
<p>Situation actuelle du pôle espoirs slalom d'Oyonnax</p> <p>La survie du pôle est menacée depuis l'annonce par la Région de sa décision de mettre fin à son soutien aux structures d'entraînement. Si l'agglomération du Haut Bugey et le Département de l'Ain semblent souhaiter poursuivre un partenariat, il apparaît que la Région ne reviendra pas sur sa décision qui se place en opposition à la politique gouvernementale. Toutefois, le Conseiller régional délégué aux sports se dit ennuyé par la spécificité de notre situation et la Vice présidente souhaite sauver le pôle. Une décision spécifique est donc attendue nous concernant qui soit compatible avec la nouvelle politique régionale et avec notre problématique.</p> <p>Le budget présenté à tous les partenaires (cf ci-joint) est basé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un effectif ramené à 8 athlètes ; - un budget actions limité à 40.000 euros (2/3 de celui de 2022/2023 - des cotisations et contributions familles rééquilibrées au regard des tarifs pratiqués dans les autres pôles - un soutien attendu des collectivités territoriales de 15.000 € de l'Agglo, 15.000 € du Département, 20.000 € de la Région (pouvant inclure l'attribution d'un minibus). <p>Suggestion a été faite à la Région d'ouvrir une ligne supplémentaire de 20.000 euros dans la convention d'objectifs annuelle, de préférence à une aide directe aux athlètes dans une « team Aura » qui ne concernerait que les athlètes de haut niveau à l'exclusion des jeunes espoirs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans cette hypothèse <p>, il est attendu des cadres du pôle, une gestion très rigoureuse des moyens affectés pour des objectifs de résultats inchangés. Ce nouveau projet doit être conventionné pour trois ans.</p> <p>La décision finale d'ouverture / fermeture est fixée au 10 mars compte tenu, de l'AG du 12 mars, des commissions d'admission, des impératifs de recrutement pour la rentrée 2023 en cas d'ouverture, de la gestion de la situation des athlètes restant à Oyonnax en cas de fermeture.</p> <p>Alain Jourdant a annoncé l'année dernière son intention de mettre fin à son contrat de travail à fin avril à l'issue des piges de sélection. Un recrutement a alors été lancé et une personne a été retenue, mais dont nous avons dû stopper la formalisation 15 jours plus tard suite à l'annonce de la Région. Les jeunes et les familles sont tenues informées de la situation afin de ne pas les pénaliser sur d'autres options si le pôle devait venir à fermer.</p> <p>Matthieu Hug et Patrice Fischer se rejoignent pour souligner l'impact positif du pôle dans la région en irrigant une dynamique large avec un plus grand nombre de compétiteurs et un niveau de pratique plus élevé.</p>	NH	9h50 40 mn
<p>Compte d'exploitation 2022</p> <p>La clôture de l'exercice 2022 est rendue difficile, d'une part par le retard pris par l'expert comptable pour produire son rapport, d'autre part, par le chevauchement de l'année scolaire du pôle et de l'année civile du Comité. Le déficit comptable constaté au 31 décembre est de 54.446 euros. Ce mauvais résultat est dû, d'une part, à la baisse des subventions de la Région sur l'exercice en cours, d'autre part, à la réimputation par l'expert comptable des subventions sur les exercices antérieurs, enfin, à l'augmentation de certaines charges (dont le Commissaire aux comptes). Ce résultat comptable est à dissocier de la situation de trésorerie.</p>	SL	AG 12 mars

<p>Budget prévisionnel 2023</p> <p>En conséquence, l'année 2023 sera une année déterminante, car le Comité ne pourra pas absorber deux déficits successifs de cette ampleur sur ses réserves associatives. C'est pourquoi l'expert comptable et le commissaire aux comptes, recommandent de fermer le pôle.</p> <p>Compte tenu de la situation du pôle et des délais imposés par l'assemblée générale, 2 scénarios budgétaires sont présentés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Scénario 1 - pôle maintenu ouvert au 01/09 : budget de 352.000 - Scénario 2 - pôle fermé au 01/09 : budget à 288000 - Mais dans les deux cas : 7 mois de fonctionnement du pôle + impact des départs de Marie Laudrain et Alain Jourdan. <p>En méthode, il est désormais nécessaire de mettre en place une comptabilité générale permettant notamment d'imputer les nombreux mouvements de trésorerie aux exercices auxquels ils doivent l'être. Cette comptabilité générale doit être doublée d'une comptabilité analytique permettant de suivre la gestion des différentes actions par les acteurs concernés. Elle est distincte d'une simple trésorerie.</p> <p>Si les commissions doivent prendre en charge le suivi budgétaire des actions qu'elles organisent, il est nécessaire de mettre en place un moyen adapté de suivi des écritures afin d'avoir une vision du réalisé au regard du prévisionnel. Un tableau de suivi analytique des actions pourra alors être plus utile que le « grand livre » qui enregistre la totalité des mouvements comptables, Pierre Mairesse pourra alors apporter une aide précieuse à Sylvain Louvel pour affiner notre organisation comptable et permettre ce suivi. À court terme, il est indispensable d'apporter les éclaircissements nécessaires à l'AG. Pour information, l'expert comptable est chargé de produire le compte d'exploitation de l'exercice écoulé et le commissaire aux comptes de certifier l'exactitude et la sincérité des écritures et des actes juridiques comme les conventions.</p>	<p>SL PM</p>	<p>AG 12 mars</p>
<p>Demande de subvention 2023 au Conseil régional</p> <p>Les demandes suivantes sont projetées au vu du cadrage présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actions récurrentes : 5.000 € formation ; 7.000 € performance ; 5.000 € jeunes ; - action particulière : 20.000 € pôle espoirs - action structurante : 8.000 € topo guide Ht Rhône Esind - action spécifique : 5.000 € féminisation et encadrement - Soit un total de 57.000 € dont 20.000 pôle espoirs <p>Dossier à déposer pour le 26 février (au lieu de avril mai les années précédentes)</p> <p>Quel Switch avec la décision relative au pôle, nécessité d'avoir en main les éléments de décision nécessaires - Enveloppe investissements</p>	<p>NH</p>	<p>26/02</p>
<p>Demande de subvention 2023 à l'Agence nationale du sport</p> <p><u>ANS PSF</u> : les documents utiles seront disponibles fin février et les demandes seront à déposer pour le 28 avril. L'ANS a pris un engagement de versement en Juin.</p> <p>Les actions Comité régional seront classiquement : stages sportifs et formations ; opportunément : féminisation et développement ; obligatoirement : communication JOP.</p> <p>La méthode et le process sont inchangés.</p> <p><u>ANS emplois</u> : ouverture prochaine jusque Mai et décision en Juin ; 2 emplois restent possibles pour le Comité : entraîneur du pôle et CTF aux conditions classiques moins de 26 ans</p>	<p>NH</p>	<p>mars</p>

<p>L'emploi ESIND « tête de réseau » devrait faire l'objet d'un autre montage avec l'Agence de l'eau sous le pilotage de la FFCK.</p>		
<p>Tableau 2023 annexe à la convention de valorisation CNR Laurent Brossat et Nasser Hammache ont transmis le tableau 2023 annexé à la convention de valorisation et proposant à CNR les actions à valoriser en 2023. À découvrir en annexe Le Comité tient à rappeler qu'il n'est en rien décisionnaire des choix faits par CNR, ni pour les aides individuelles, ni pour les actions retenues.</p>		
<p>Vice présidence « sport » au sein du bureau La coordination des commissions sportives au sein du bureau n'est pas ou plus assurée suite aux démissions de Jérôme Billard et de Thierry Dubut. La coordination des calendriers et de la politique sportive – incluant le pôle espoirs - est donc assurée par défaut par Laurent et Claire. Les présidents des commissions sportives reconnaissent être en difficulté pour soutenir leurs disciplines, mais expriment des difficultés pour en faire plus car déjà impliqués dans les clubs, comité départemental, commission nationale En réponse, il convient de mettre en adéquation attentes et réalités, peut-être de réduire les attentes. Une représentation tournante des commissions sportives au sein du bureau apparaît difficile à mettre en œuvre pour suivre les différents dossiers et avoir une vision sportive globale qui dépasse celle de sa propre activité. Une solution facilitatrice pourrait consister à définir les attentes de la mission – incluant le pôle espoirs.</p>		
<p>Questions et informations diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la suite du Comité départemental de l'Ain, le Comité directeur émet un avis favorable à la demande d'adhésion de membre agréé de l'entreprise « Canoë Esquimaude » basée à Pont d'Ain - Un nouveau –et second - club s'est créé au Pouzin par suite de dissensions au sein du premier club. Lorsque la fédération sera saisie d'une demande d'affiliation, le Comité départemental et le Comité régional seront amenés à rendre un avis au Bureau exécutif fédéral ? 		<p>12h10 20 mn</p>

Pièces Jointes :

- Budget pole espoirs 2023 2024
- Compte de résultat 2022
- Budgets prévisionnels 2023
- tableau annexe convention CNR

- Budget pole espoirs 2023 2024

Compte de résultat du pôle espoir d'Oyonnax 2021/2022 et prévisionnel 2023/2024					
CHARGES	Réalisé 2021-22	Prévision 2023-24	PRODUITS	Réalisé 2021-22	Prévision 2023-24
60 – Achats	4 569 €	1 700 €	70 – Vente de produits, marchandises, prestations	31 022 €	26 400 €
Fournitures petits équipements	3 426 €	1 500 €	Participation stagiaires et clubs	29 422 €	20 000 €
Fournitures administratives	1 143 €	200 €	Cotisations annuelles stagiaires	1 600 €	6 400 €
61 – Services extérieurs	7 640 €	1 900 €	740 – Subventions d'exploitation	72 500 €	40 500 €
Sous traitance - location - maintenance	7 640 €	1 900 €	ANS emploi	4 000 €	0 €
62 – Autres services extérieurs	62 818 €	40 000 €	ANS fonctionnement	3 500 €	5 500 €
Stages, entraînements et compétitions	61 590 €	40 000 €	Conseil Régional fonctionnement	30 000 €	0 €
Services bancaires et assimilés	1 228 €	0 €	Conseil Régional investissement	15 000 €	5 000 €
63 – Impôts et taxes	0 €	0 €	Conseil Départemental Ain	10 000 €	15 000 €
Part employeur formation continue	0 €	0 €	Communauté Agglomération Haut Bugey	10 000 €	15 000 €
64 – Charges de personnel	30 358 €	35 650 €	741 – Partenariat	0 €	3 000 €
Rémunération personnel brut	23 599 €	25 200 €	Ville d'Oyonnax		3 000 €
Charges patronales	6 759 €	10 450 €	Partenariat	0 €	0 €
65 – Autres charges de gestion courante	14 000 €	10 500 €	76 – Produits financiers	0 €	0 €
Charges du comité pour la gestion du pôle	14 000 €	10 500 €	Produits financiers	0 €	0 €
66 – Charges financières	0 €	0 €	77 – Produits exceptionnels	14 000 €	5 350 €
Charges financières	0 €	0 €	Contribution CRCK AURA	14 000 €	5 350 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €	0 €	78 – Reprises sur amortissement et provisions	0 €	0 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	Reprises sur amortissement et provisions	0 €	0 €
68 – Dotations aux amortissements	4 480 €	5 500 €	79 – Transfert de charges	0 €	0 €
Dotations aux amortissements	4 480 €	5 500 €	Transfert de charges	0 €	0 €
Résultat de l'exercice (excédent)	0 €	0 €	Résultat de l'exercice (perte)	6 344 €	20 000 €
TOTAL	123 865,30 €	95 250,00 €	TOTAL	123 865,97 €	95 250,00 €
86 – emplois des contributions volontaires en nature	35 130 €	35 300 €	87 – Contributions volontaires en nature	35 130 €	35 300 €
Mise à dispo prof EPS lycée par Educ Nat	18 000 €	18 000 €	870 Bénévolet	7 830 €	8 000 €
Mise à dispo de CTS par le ministère des sports	4 500 €	4 500 €	871 Prestations en nature	22 800 €	22 800 €
Mise à dispo locaux du lycée	3 600 €	3 600 €	875 Dons en nature	0 €	0 €
Mise à dispo locaux club kayak Oyonnax	1 200 €	1 200 €			
Personnel bénévolé	7 830 €	8 000 €			
TOTAL	158 995 €	130 550 €	TOTAL	158 996 €	130 550 €

- Compte de résultat 2022 - Budgets prévisionnels 2023

CHARGES	Réalisé 2022	Prév.2023 avec pôle	Prév 2023 sans pôle	PRODUITS	Réalisé 2022	Prév.2023 avec pôle	Prév 2023 sans pôle
60- Achats				70 - Ventes de produits finis, prestations de services			
Gilets moniteur				Inscriptions compétition	13 931		
Bateaux club	1 784	0	0	Prestation de services	0	9 100	9 500
Bateaux Comité AURA	5 213			Championnat France	65 584		
Etudes et prestations services	0			Participation stagiaires	76 972	71 100	55 200
Visite médicale subventionnée	0						
Fournitures d'entretien et de petit équipement	12 965	9 000	8 000	Cotisations clubs	3 450	3 400	3 400
Fournitures administratives	1 448	1 500	1 500	FFCK Quotes-parts licences bateaux club	26 916	29 000	29 000
TOTAL 60	21 410	10 500	9 500	Location diverse	1 784	1 000	1 000
61-Services extérieurs				Produits annexes			
Sous traitance comptabilité + paie	8 430	8 500	8 500				
Sous traitance prestation informatique	414	500	500	TOTAL 70	188 637	113 600	98 100
Location équipements sportifs	0						
Location salles	19 570	300	300	740 - Subventions d'exploitation			
Locations véhicules	1 554	1 500	1 400	CNDS/ANS - ANS	23 069	24 000	24 000
Location véhicule LeaserPlan	5 913	6 000	6 000	CNDS/ANS - Emploi	14 000	4 000	4 000
Entretien véhicule	2 275	1 200	800	DRAJES			
Charges locatives	4 608	4 600	4 600	FFCK : bilans médicaux			
Maintenance - Entretien matériel				FFCK : divers	1 050		
Assurances	4 017	3 900	3 900	CREPS ANS : Pôle Espoir	3 500	3 500	
Adhésions associations				Région AURA : fonctionnement	49 471	28 000	28 000
TOTAL 61	46 781	26 500	26 000	Région AURA : événements	10 000		
62 - Autres services extérieurs				Région AURA : investissement		12 000	7 000
Prestation extérieure	40 656	38 000		Région AURA : Pôle Espoir		20 000	10 000
Honoraires - Expert Comptable	4 400	4 400	4 400	Ville de Vichy	22 000		
Honoraires - C. aux comptes		2 400	2 400	Communauté Haut Bugey	10 000	15 000	
Honoraires - Avocats	2 300	0	0	Département Ain	5 000	15 000	
Publicité - Publication		300	300	Département Allier			
Cadeaux - Trophées	1 923	1 000	1 000	TOTAL 740	138 090	121 500	73 000
Déplacements	44 936	29 000	23 000	741 - Partenaires externes			
Hébergements	56 837	29 000	21 000	Partenariat		5 000	5 000
Repas	67 094	13 000	20 000	CNR	43 000	45 000	45 000
Réception	0	0	0				
Télécommunications	1 411	1 500	1 500	TOTAL 741	43 000	50 000	50 000
Frais postaux	739	800	800	75 - Don des dirigeants	2 317	2 500	2 500
Services bancaires	261	300	300	758- Produits divers gestion	475		
Cotisations	650	650	650	7583-Dons financier et non-monnaire	1 067	1 000	1 000
TOTAL 62	221 207	120 350	75 350	TOTAL 75	3 859	3 500	3 500
63 - Impôts et taxes				76 - Produits financiers		250	250
Impôts et taxes sur rémunérations	0			TOTAL 76	0	250	250
Formation du personnel	1 428	1 200	1 200	77 - Produits exceptionnels			
TOTAL 63	1 428	1 200	1 200	Produits sur exercice antérieur			
64 - Charges de personnel				Produits cession - remboursement sinistre	1 600	0	0
Rémunérations du personnel	73 444	68 000	57 000	QP subvention viré au résultat	5 000	0	0
Charges sociales	27 737	20 000	14 000	TOTAL 77	6 600	0	0
Provision CP et charges	2 377	2 300	1 800	78			
TOTAL 64	103 558	90 300	72 800	TOTAL 78	0	0	0
65 -				79 - Transfert de charges	173		
Subvention Clubs	22 000	25 000	25 000	TOTAL 79	173	0	0
Subvention Athlètes	700						
TOTAL 65	22 700	25 000	25 000				
66 - Charges financières							
TOTAL 66	0	0	0				
67 - Charges exceptionnelles							
Charges exceptionnelle	1 336						
Charges sur exercice antérieure	0						
Valeur comptable des éléments actifs	1 742						
TOTAL 67	3 078	0	0				
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements							
68 - Dotation aux provisions pour charges	14 653	15 000	15 000				
TOTAL 68	14 653	15 000	15 000				
				Résultat (perte)	54 456	0	0
TOTAL DES CHARGES	434 815	288 850	224 850	TOTAL DES PRODUITS	434 815	288 850	224 850
86 - Personnel bénévole	63 030	64 000	64 000	87 - Bénévolat	63 030	64 000	64 000
TOTAL 86	63 030	64 000	64 000	TOTAL 87	63 030	64 000	64 000
TOTAL DES CHARGES ET VALORISATIIONS	497 845	352 850	288 850	TOTAL DES PRODUITS ET VALORISATIONS	497 845	352 850	288 850

- Tableau annexe 2023 à la convention de valorisation CNR

TABLEAU ACTIONS 2023 - CONVENTION CNR			
Accompagnement évènements	Lieux	Dates	Montants
Actions sportives et formation			
Un dimanche au bord de l'eau	Rhône à de Lyon	16 et 17 sept	5 000
Action de formation et sécurité sur site CNR :			1 000
<i>Formation sécurité Pagaie Rouge</i>	St Pierre de Boeuf	18 et 19 mars	
<i>Formation Initiale Moniteur</i>	St Pierre de Boeuf	10 au 14 avril	
<i>Certificat de qualification Professionne</i>	Isle de la Serre	13 et 14 mai	
	Isle de la Serre	14 et 15 octobre	
<i>Final Monitorat</i>	Isle de la Serre	14 octobre	
		sous total	6 000
Niveau régional			
Régional Slalom St Pierre de Boeuf	St Pierre de Bœuf	28 et 29 janvier	3 000
Rhôn'O Lac	lac du Bourget-Rhône	30 septembre	3 000
Régional Slalom St Pierre de Boeuf	St Pierre de Bœuf	7 et 8 octobre	3 000
Régional Sprint St Pierre de Bœuf	St Pierre de Bœuf	14 et 15 octobre	3 000
Coupe Régionale KAP	Virignin Belley	22 et 23 octobre	3 000
Accompagnement matériel pour les évènements	Matériel CRRACK Chrono et event		2 500
		sous total	17 500
Niveau national			
Coupe de France N2 Manche 1 Slalom Isle de la Serre	Isle d e la Serre	3 et 4 mars	4 000
FKT Free Style	St Pierre de Bœuf	8 au 10 avril	3 000
Coupe de France N3 manche 3 Slalom St Pierre de Bœuf	St Pierre de Bœuf	13 et 14 mai	4 000
Accompagnement matériel pour les évènements	Matériel CRRACK Chrono et event		1 500
		sous total	12 500
Evènement majeur CR Auvergne Rhône Alpes CK			
Tournée Rhône Alpes Auvergne Slalom Sprint (TRAASS)	St Pierre	17 au 20 août	2 000
	Yenne	20 et 21 août	2 000
	Isle de la Serre	21 au 24 août	2 000
Rencontre finale régionale Jeunes St Pierre de Bœuf	St Pierre de Bœuf	2 et 3 octobre	2 000
Projet Performance Féminines toutes disciplines	St Pierre de Bœuf	20 au 22 janvier	1 500
Projet Performance Féminines Slalom	Yenne	25 et 26 février	1 500
		sous total	11 000
Gestion accompagnement Convention			
			3 000
TOTAL			50 000